



FRANCE ÉTALONS
12, rue du Moulin - 08250 Termes
+33(0)6.13.78.96.61
info@france-etalons.com

CONTRAT DE VENTE DE PAILLETES – ARMITAGES BOY – 2018

L'ACHETEUR :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Port : Mail :

L'acheteur achète à France Etalons des paillettes de l'étalon ARMITAGES BOY aux conditions suivantes :

1) Prix d'une paillette: 825.00€ TTC (750.00€ HT + TVA à 10% de 75.00€)

Nombre de paillettes souhaitées : soit un total de :€ TTC

2) Frais d'expédition : 120.00€ TTC (100.00€ HT + TVA à 20% 20.00€)

Le prix des paillettes et de frais d'expédition sont à régler à la signature du contrat avant l'envoi des paillettes et de la première insémination, par chèque bancaire ou virement.*

(*Coordonnées bancaires (IBAN) : FR76 1020 6005 5298 7248 2488 969 – AGRIFRPP802)

3) La carte de saillie est à adresser pour la jument : N° SIRE :

Au centre d'Insémination :

Adresse :

Tél : Port : Mail :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A) L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

B) Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur et il passera une convention distincte d'hébergement de sa jument.

C) La semence congelée sera envoyée, seulement, après réception du présent contrat et du règlement intégrale (coût des paillettes et du transport).

L'expédition des paillettes se fait à la demande du centre d'insémination auprès de France Etalons (06.13.78.96.61).

D) Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.

E) Le présent contrat n'autorise pas le recours à l'ICSI (Injection Intra-Cytoplasmique de Spermatozoïde), merci de nous contacter pour un contrat spécifique à cette technique.

F) Une carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du présent contrat et du règlement pour la jument citée ci-dessus.

CONDITIONS PARTICULIERES

Fait en double exemplaire le à

Le vendeur : FRANCE ÉTALONS

L'acheteur : (Signature, précédée de la mention "lu et approuvé")